

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Jeudi 16 Mai 2019**

**Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Charline FRAMMERY, et de Mr Jean-Claude MILLAMON, absents excusés.**

**Secrétaire de la séance :-Mr Christophe LECLERCQ.**

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 8 Avril 2019, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :**

- a. L'acte notarié concernant l'acquisition de la grange de Mr DUVIVIER a été signé le 9 Mai.
- b. Le dossier du prêt/Relais de 100 000 euros avec le Crédit Agricole est formalisé. Le versement de la somme se fera en Juillet au commencement des travaux.
- c. Les 2 radars pédagogiques pour la rue principale ont été réceptionnés ce mercredi.
- d. Le Repas des Aînés a donné entière satisfaction aux participants.
- f. La pose de tuyaux à l'entrée de Watterdal est terminée. L'accotement doit se stabiliser. (Coût : 3 100€)

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Elections européennes du 26 Mai 2019 :** Après débat, Les permanences pour le bureau de vote des Elections européennes sont établies.

**b) Travaux 2019 :** Mr Le Maire rappelle le plus important projet d'Investissement 2019, à savoir l'Aménagement des espaces publics autour de la mairie et de l'école avec la réalisation d'un plateau « sécurité » sur la rue principale (RD 204) estimé à 183 228€ T T C.

Trois devis ont été déposés pour ce projet par les sociétés :- COLAS, -EIFFAGE, et -DUCROCQ TP.

Après consultation des documents fournis, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise DUCROCQ TP. Une estimation pour une variante en enrobé au niveau du parking est demandée.**

Le projet sera subventionné par la DETR à hauteur de 38 172.50€ (25%), par le Conseil Départemental pour 61 000€ (40%) ainsi que par le Farda pour la partie « parking ».Les travaux sont programmés pour le 8 Juillet 2019 (début des vacances scolaires). Un arrêté de circulation sera pris en concertation avec le Conseil Départemental pour toute la durée du chantier. Le centre de Loisirs sera déplacé à la salle d'Activités.

**Le second projet : « la réalisation d'un terrain multisports » ne sera réalisé que si le financement du Conseil Départemental (30%) est obtenu (décision début Juillet).** La réalisation de la structure avec gazon synthétique serait alors attribuée à la société SATD.

**c) Signalétique sur la commune :** Mr le Maire présente à l'Assemblée le devis de la société JLG Equipements pour la réalisation de 7 ensembles de signalisation .Après remise, Il s'élève à 13 253.40€ TTC (11 044.50€ HT). Un autre devis de la Sté GP Traçage est attendu.

**Après délibération, et considérant le coût important de cette signalétique, la décision est une nouvelle fois, reportée. Une éventuelle participation des artisans est évoquée.**

**d) Acquisition d'une auto laveuse pour la salle :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis des sociétés VMI, A B S N, et MARTIN. Les fiches techniques des différentes machines sont présentées.

Après débat, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander une présentation et une démonstration des auto-laveuses en salle d'Activités.**

**e) Création d'une régie pour le Centre de Loisirs:** Mr le Maire informe l'assemblée de la nécessité de mettre en place une régie pour les encaissements liés au Centre de Loisirs (Juillet et petites vacances) et de nommer un régisseur.

Après en avoir en délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer cette régie de recettes. Mme Sandrine LECLERCQ, en sera régisseur.**

**f) Questions diverses :**

1. Le renouvellement du **bail commercial** précaire au profit de Mr Vincent PROVENCE est débattu. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas renouveler ce bail commercial. Mr Vincent PROVENCE en sera informé par courrier recommandé.

2. L'acquisition d'un **tableau numérique pour l'école** est évoquée. Mr le Maire a demandé aux enseignants de choisir le matériel adéquat et de solliciter l'avis du Conseiller Pédagogique en Informatique de l'Education Nationale. L'achat du matériel sera validé lors du prochain conseil.

3. Pour **la course cycliste du Triathlon organisé le 9 Juin** prochain sur le territoire du Pays de Lumbres, quelques signaleurs sont demandés par l'organisateur. Les volontaires doivent se faire connaître en mairie.

4. Concernant la **Ducasse des 27/28/29 JUILLET**, la municipalité comme chaque année, prendra en charge les attractions foraines et le feu d'Artifice. Le Lundi soir se déroulera la fête du Centre de loisirs.

5. La commune s'est inscrite à l'opération : « **Fleurir le Pas De Calais** »

Vu le Maire, C TELLIER.